

				9	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.	C 1.

**COMPTES ANNUELS EN MILLIERS D'EUROS**

DENOMINATION : **ZETES INDUSTRIES**

Forme juridique : **Société anonyme**

Adresse : **Rue de Strasbourg** N° : **3** Bte :

Code postal : **1130** Commune : **Bruxelles**

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de : **BRUXELLES**

Adresse Internet \* :

Numéro d'entreprise **BE 0425.609.373**

DATE **09 / 01 / 2003** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du **25 / 05 / 2005**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **01 / 01 / 2004** au **31 / 12 / 2004**

Exercice précédent du **01 / 01 / 2003** au **31 / 12 / 2003**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement : oui / non \*\*

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

**WIRTZ Alain**

Avenue de Roi 208, 1190 Forest, BELGIQUE  
 Administrateur délégué Début de mandat : 01/06/2004 Fin de mandat : 28/05/2008

**JACQUES Jean-François**

Avenue de l'Automne 23, 1410 Waterloo, BELGIQUE  
 Administrateur délégué Début de mandat : 01/06/2004 Fin de mandat : 28/05/2008

**BLANCHART Thierry**

Avenue de l'Ecuyer 47, 1410 Waterloo, BELGIQUE  
 Administrateur Début de mandat : 01/06/2004 Fin de mandat : 28/05/2008

(éventuellement suite page C 1 bis.)

Sont joints aux présents comptes annuels : - le rapport de gestion \*\*  
 - le rapport des commissaires \*\*

Nombre total de pages déposées : **32** Numéros des pages du document normalisé non déposées parce que sans objet : **11, 18**

Signature  
 (nom et qualité)  
**A. WIRTZ**  
 Administrateur délégué

Signature  
 (nom et qualité)  
**J.F. JACQUES**  
 Administrateur délégué

\* Mention facultative.

\*\* Biffer ce qui ne convient pas.

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES (suite de la page C 1. )

**LAURENT JOSI Jean-Marie**

Avenue Yvan Lutens 42, 1150 Woluwé-Saint-Pierre, BELGIQUE

Administrateur

Début de mandat : 01/06/2004

Fin de mandat : 28/05/2008

**GERNAY Olivier**

avenue de Fléron 56, 1190 Forest, BELGIQUE

Administrateur

Début de mandat : 01/06/2004

Fin de mandat : 28/05/2008

**ZEPHIR CORPORATION (BE 0463.544.093)**

Rue de Strasbourg 3 Boîte 4, 1130 Haren (Bruxelles ville), BELGIQUE

Administrateur

Début de mandat : 01/06/2004

Fin de mandat : 28/05/2008

Est représentée par :

**WIRTZ Alain**

avenue du Roi 208, 1190 Forest, BELGIQUE

**TERLINDEN Christian**

Avenue des Buissons 31, 1640 Rhode-Saint-Genèse, BELGIQUE

Administrateur

Début de mandat : 01/06/2004

Fin de mandat : 28/05/2008

**CARBONEZ Franky**

Oudebaan 79, 3360 Korbeek-Lo, BELGIQUE

Administrateur

Début de mandat : 01/06/2004

Fin de mandat : 28/05/2008

(éventuellement suite page C 1 ter.)

- L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.
- Les comptes annuels ont-ils été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe ou par un réviseur d'entreprise qui n'est pas le commissaire?  OUI / NON <sup>1</sup>

Si OUI, doivent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou réviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de son Institut ainsi que la nature de sa mission. (A. Tenue des comptes de l'entreprise<sup>2</sup>; B. Etablissement des comptes annuels<sup>2</sup>; C. Vérification de ces comptes; D. Redressement de ces comptes).

- Si des missions visées sous A. (Tenue des comptes de l'entreprise) ou sous B. (Etablissement des comptes annuels) ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptable-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission (A. Tenue des comptes de l'entreprise; B. Etablissement des comptes annuels).

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

<sup>1</sup> Biffer ce qui ne convient pas.

<sup>2</sup> Mention facultative.

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES (suite de la page C 1 bis.)

**SCHMITZ Alexandre**

Rue des Erables 15, 1040 Etterbeek, BELGIQUE

Administrateur

Début de mandat : 01/06/2004

Fin de mandat : 28/05/2008

**VANSINA Floris**

Charles Woenstelaan 147, 1090 BRUXELLES, BELGIQUE

ADMINISTRATEUR

Début de mandat : 01/06/2004

Fin de mandat : 28/05/2008

**D.G.K.P.R. & Co, Réviseurs d'Entreprises (BE 0429.471.656)**

Bovenberg 124, 1150 Woluwé-Saint-Pierre, BELGIQUE

Commissaire

Début de mandat : 14/05/2002

Fin de mandat : 31/05/2005

Est représentée par :

**DUPONT Thierry**

(éventuellement suite page C 1 quater.)

- L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

- Les comptes annuels ont-ils été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe ou par un réviseur d'entreprise qui n'est pas le commissaire?  OUI /  NON <sup>1</sup>

Si OUI, doivent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou réviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de son Institut ainsi que la nature de sa mission. (A. Tenue des comptes de l'entreprise<sup>2</sup>; B. Etablissement des comptes annuels<sup>2</sup>; C. Vérification de ces comptes; D. Redressement de ces comptes).

- Si des missions visées sous A. (Tenue des comptes de l'entreprise) ou sous B. (Etablissement des comptes annuels) ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptable-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission (A. Tenue des comptes de l'entreprise; B. Etablissement des comptes annuels).

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

<sup>1</sup> Biffer ce qui ne convient pas.

<sup>2</sup> Mention facultative.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>1. BILAN APRES REPARTITION</b>			
<b>ACTIF</b>			
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>			
	20/28	<b>31 108</b>	<b>32 741</b>
I. Frais d'établissement (annexe I) .....	20		6
II. Immobilisations incorporelles (ann. II) .....	21	<b>1 764</b>	<b>2 006</b>
III. Immobilisations corporelles (ann. III) .....	22/27	<b>201</b>	<b>227</b>
A. Terrains et constructions .....	22		
B. Installations, machines et outillage .....	23	<b>111</b>	<b>132</b>
C. Mobilier et matériel roulant .....	24	<b>46</b>	<b>66</b>
D. Location-financement et droits similaires .....	25	<b>22</b>	
E. Autres immobilisations corporelles .....	26	<b>22</b>	<b>29</b>
F. Immobilisations en cours et acomptes versés .....	27		
IV. Immobilisations financières (ann. IV et V) .....	28	<b>29 143</b>	<b>30 502</b>
A. Entreprises liées .....	280/1	<b>29 143</b>	<b>30 502</b>
1. Participations .....	280	<b>27 183</b>	<b>25 006</b>
2. Créances .....	281	<b>1 960</b>	<b>5 496</b>
B. Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation .....	282/3		
1. Participations .....	282		
2. Créances .....	283		
C. Autres immobilisations financières .....	284/8		
1. Actions et parts .....	284		
2. Créances et cautionnements en numéraire .....	285/8		
	29/58	<b>8 355</b>	<b>3 390</b>
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>			
V. Créances à plus d'un an .....	29		
A. Créances commerciales .....	290		
B. Autres créances .....	291		
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution .....	3	<b>222</b>	<b>295</b>
A. Stocks .....	30/36	<b>222</b>	<b>295</b>
1. Approvisionnements .....	30/31		
2. En-cours de fabrication .....	32		
3. Produits finis .....	33		
4. Marchandises .....	34	<b>222</b>	<b>295</b>
5. Immeubles destinés à la vente .....	35		
6. Acomptes versés .....	36		
B. Commandes en cours d'exécution .....	37		
VII. Créances à un an au plus .....	40/41	<b>8 089</b>	<b>3 029</b>
A. Créances commerciales .....	40	<b>1 654</b>	<b>2 007</b>
B. Autres créances .....	41	<b>6 435</b>	<b>1 022</b>
VIII. Placements de trésorerie (ann. V et VI) .....	50/53		
A. Actions propres .....	50		
B. Autres placements .....	51/53		
IX. Valeurs disponibles .....	54/58	<b>13</b>	<b>24</b>
X. Comptes de régularisation (ann. VII) .....	490/1	<b>31</b>	<b>42</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>20/58</b>	<b>39 463</b>	<b>36 131</b>

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
	10/15	17 744	18 544
I. Capital (ann. VIII) .....	10	19 254	19 254
A. Capital souscrit .....	100	19 254	19 254
B. Capital non appelé .....	101		
II. Primes d'émission .....	11	38	38
III. Plus-values de réévaluation .....	12	235	235
IV. Réserves .....	13	15	15
A. Réserve légale .....	130	15	15
B. Réserves indisponibles .....	131		
1. Pour actions propres .....	1310		
2. Autres .....	1311		
C. Réserves immunisées .....	132		
D. Réserves disponibles .....	133		
V. Bénéfice reporté .....	140		
Perte reportée .....	141	( 1 798 )	( 998 )
VI. Subsidés en capital .....	15		
<b>PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES</b>			
VII. A. Provisions pour risques et charges .....	160/5		
1. Pensions et obligations similaires .....	160		
2. Charges fiscales .....	161		
3. Grosses réparations et gros entretien .....	162		
4. Autres risques et charges (ann. IX) .....	163/5		
B. Impôts différés .....	168		
<b>DETTES</b>			
VIII. Dettes à plus d'un an (ann. X) .....	17/49	21 719	17 587
A. Dettes financières .....	17	16 184	14 500
1. Emprunts subordonnés .....	170/4	16 184	14 500
1. Emprunts subordonnés .....	170	15 236	14 000
2. Emprunts obligataires non subordonnés .....	171		
3. Dettes de location-financement et assimilées .....	172	14	
4. Etablissements de crédit .....	173	934	500
5. Autres emprunts .....	174		
B. Dettes commerciales .....	175		
1. Fournisseurs .....	1750		
2. Effets à payer .....	1751		
C. Acomptes reçus sur commandes .....	176		
D. Autres dettes .....	178/9		
IX. Dettes à un an au plus (ann. X) .....	42/48	5 393	2 701
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....	42	819	723
B. Dettes financières .....	43	1 306	336
1. Etablissements de crédit .....	430/8	825	336
2. Autres emprunts .....	439	481	
C. Dettes commerciales .....	44	1 036	643
1. Fournisseurs .....	440/4	1 036	643
2. Effets à payer .....	441		
D. Acomptes reçus sur commandes .....	46		
E. Dettes fiscales, salariales et sociales .....	45	343	160
1. Impôts .....	450/3	67	38
2. Rémunérations et charges sociales .....	454/9	276	122
F. Autres dettes .....	47/48	1 889	839
X. Comptes de régularisation (ann. XI) .....	492/3	142	386
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	10/49	<b>39 463</b>	<b>36 131</b>

**2. COMPTE DE RESULTATS**  
(sous la forme de compte)

**C H A R G E S**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>II. Coût des ventes et des prestations</b> .....	60/64	<u>4 052</u>	<u>1 465</u>
A. Approvisionnements et marchandises .....	60	514	364
1. Achats .....	600/8	441	659
2. Variation des stocks (augmentation -, réduction +) .....	609	73	( 295 )
B. Services et biens divers .....	61	1.682	735
C. Rémunérations, charges sociales et pensions (ann. XII, C2) .....	62	1.454	287
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....	630	389	79
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations +, reprises -) (ann. XII, D) .....	631/4		
F. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -) (ann. XII, C3 et E) .....	635/7		
G. Autres charges d'exploitation (ann. XII, F) .....	640/8	13	
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....	649		
(-) .....			
<b>V. Charges financières</b> .....	65	<u>1 080</u>	<u>900</u>
A. Charges des dettes (ann. XIII, B et C) .....	650	1.046	883
B. Réductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sub. II.E. (dotations +, reprises -) (ann. XIII, D) .....	651		
C. Autres charges financières (ann. XIII, E) .....	652/9	34	17
<b>VIII. Charges exceptionnelles</b> .....	66	<u>254</u>	<u>691</u>
A. Amortissements et réductions de valeur excep- tionnels sur frais d'établissement, sur immobili- sations incorporelles et corporelles .....	660		
B. Réductions de valeur sur immobilisations finan- cières .....	661		669
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels (dotations +, utilisations -) .....	662		
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés .....	663		16
E. Autres charges exceptionnelles (ann. XIV, B) .....	664/8	254	6
F. Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....	669		
(-) .....			
<b>IX bis. B. Transfert aux impôts différés</b> .....	680		
X. A. Impôts (ann. XV) .....	670/3		2
<b>XI. Bénéfice de l'exercice</b> .....	70/67		
<b>TOTAL</b>	60/67	<b>5 386</b>	<b>3 058</b>
<b>XII. Transfert aux réserves immunisées</b> .....	689		
<b>XIII. Bénéfice de l'exercice à affecter</b> .....	(70/68)		

2. COMPTE DE RESULTATS (suite)  
(sous la forme de compte)

PRODUITS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
I. Ventes et prestations .....	70/74	<u>4 351</u>	<u>2 401</u>
A. Chiffre d'affaires (ann. XII, A) .....	70	<u>4 256</u>	<u>2 270</u>
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -) .....	71	.....	.....
C. Production immobilisée .....	72	.....	.....
D. Autres produits d'exploitation (ann. XII, B) .....	74	<u>95</u>	<u>131</u>
IV. Produits financiers .....	75	<u>234</u>	<u>281</u>
A. Produits des immobilisations financières .....	750	<u>227</u>	<u>203</u>
B. Produits des actifs circulants .....	751	.....	<u>16</u>
C. Autres produits financiers (ann. XIII, A) .....	752/9	<u>7</u>	<u>62</u>
VII. Produits exceptionnels .....	76	.....	.....
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles .....	760	.....	.....
B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières .....	761	.....	.....
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels .....	762	.....	.....
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés .....	763	.....	.....
E. Autres produits exceptionnels (ann. XIV, A) .....	764/9	.....	.....
IX bis. A. Prélèvements sur les impôts différés .....	780	.....	.....
X. B. Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales .....	77	<u>2</u>	.....
XI. Perte de l'exercice .....	67/70	<u>799</u>	<u>376</u>
<b>TOTAL</b>	<b>70/77</b>	<b><u>5 386</u></b>	<b><u>3 058</u></b>
XII. Prélèvements sur les réserves immunisées .....	789	.....	.....
XIII. Perte de l'exercice à affecter .....	(68/70)	<u>799</u>	<u>376</u>

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS</b>			
A. Bénéfice à affecter .....	70/69	.....	.....
Perte à affecter .....	( - ) 69/70	( ..... 1.798. )	( ..... 999. )
1. Bénéfice de l'exercice à affecter .....	70/68	.....	.....
Perte de l'exercice à affecter .....	( - ) 68/70	( ..... 799. )	( ..... 376. )
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent .....	790	.....	.....
Perte reportée de l'exercice précédent .....	( - ) 690	( ..... 999. )	( ..... 623. )
B. Prélèvements sur les capitaux propres .....	791/2	.....	.....
1. sur le capital et les primes d'émission .....	791	.....	.....
2. sur les réserves .....	792	.....	.....
C. Affectations aux capitaux propres .....	( - ) 691/2	.....	.....
1. au capital et aux primes d'émission .....	691	.....	.....
2. à la réserve légale .....	6920	.....	.....
3. aux autres réserves .....	6921	.....	.....
D. Résultat à reporter .....			
1. Bénéfice à reporter .....	( - ) 693	.....	.....
2. Perte à reporter .....	793	( ..... 1.798. )	( ..... 999. )
E. Intervention d'associés dans la perte .....	794	.....	.....
F. Bénéfice à distribuer .....	( - ) 694/6	.....	.....
1. Rémunération du capital .....	694	.....	.....
2. Administrateurs ou gérants .....	695	.....	.....
3. Autres allocataires .....	696	.....	.....

## 3. ANNEXE

## I. ETAT DES FRAIS D'ETABLISSEMENT (rubrique 20 de l'actif)

Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent .....	8001	..... 6. ....
Mutations de l'exercice :		
. Nouveaux frais engagés .....	8002	.....
. Amortissements .....	( - ) 8003	( ..... 6. )
. Autres .....	8004	.....
Valeur comptable nette au terme de l'exercice .....	8005	.....
Dont : - Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement .....	200/2	.....
- Frais de restructuration .....	204	.....

Codes	Montants
8001	..... 6. ....
8002	.....
( - ) 8003	( ..... 6. )
8004	.....
8005	.....
200/2	.....
204	.....

**II. ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES** (rubrique 21 de l'actif)

**a) VALEUR D'ACQUISITION**

Au terme de l'exercice précédent .....  
 Mutations de l'exercice :  
 . Acquisitions, y compris la production immobilisée .....  
 . Cessions et désaffectations ..... (-)  
 . Transferts d'une rubrique à une autre ..... (+) (-)  
 Au terme de l'exercice .....

**c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR**

Au terme de l'exercice précédent .....  
 Mutations de l'exercice :  
 . Actés .....  
 . Repris car excédentaires ..... (-)  
 . Acquis de tiers .....  
 . Annulés à la suite de cessions et désaffectations ..... (-)  
 . Transférés d'une rubrique à une autre ..... (+) (-)  
 Au terme de l'exercice .....

**d) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE** (a) - (c)

Codes	1. Frais de recherche et de développement	2. Concessions, brevets, licences, etc.
801	.....	.....248.....
802	.....	.....51.....
803	.....	.....
804	.....	.....
805		<b>299</b>
806	.....	.....227.....
807	.....	.....10.....
808	.....	.....
809	.....	.....
810	.....	.....
811	.....	.....
812		<b>237</b>
813		<b>62</b>

**a) VALEUR D'ACQUISITION**

Au terme de l'exercice précédent .....  
 Mutations de l'exercice :  
 . Acquisitions, y compris la production immobilisée .....  
 . Cessions et désaffectations ..... (-)  
 . Transferts d'une rubrique à une autre ..... (+) (-)  
 Au terme de l'exercice .....

**c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR**

Au terme de l'exercice précédent .....  
 Mutations de l'exercice :  
 . Actés .....  
 . Repris car excédentaires ..... (-)  
 . Acquis de tiers .....  
 . Annulés à la suite de cessions et désaffectations ..... (-)  
 . Transférés d'une rubrique à une autre ..... (+) (-)  
 Au terme de l'exercice .....

**d) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE** (a) - (c)

Codes	3. Goodwill	4. Acomptes versés
801	.....1.985.....	.....
802	.....	.....
803	.....	.....
804	.....	.....
805	<b>1 985</b>	
806	.....	.....
807	.....283.....	.....
808	.....	.....
809	.....	.....
810	.....	.....
811	.....	.....
812	<b>283</b>	
813	<b>1 702</b>	

## III. ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(rubriques 22 à 27 de l'actif)

## a) VALEUR D'ACQUISITION

Au terme de l'exercice précédent .....

Mutations de l'exercice :

. Acquisitions, y compris la production immobilisée. ....

. Cessions et désaffectations .....

. Transferts d'une rubrique à une autre .....

Au terme de l'exercice .....

## b) PLUS-VALUES

Au terme de l'exercice précédent .....

Mutations de l'exercice :

. Actées .....

. Acquis de tiers .....

. Annulées .....

. Transférées d'une rubrique à une autre .....

Au terme de l'exercice .....

## c) AMORTISS. ET REDUCTIONS DE VALEUR

Au terme de l'exercice précédent .....

Mutations de l'exercice :

. Actés .....

. Repris car excédentaires .....

. Acquis de tiers .....

. Annulés à la suite de cessions et désaffectations. ....

. Transférés d'une rubrique à une autre. ....

Au terme de l'exercice .....

## d) VALEUR COMPT. NETTE AU TERME DE L'EX. (a)+(b)-(c)

Codes	1. Terrains et constructions (rubrique 22)	2. Installations, machines et outillage (rubrique 23)	3. Mobilier et matériel roulant (rubrique 24)
815	.....	441	114
816	.....	40	.....
817	.....	.....	.....
818	.....	.....	.....
819	.....	481	114
820	.....	.....	.....
821	.....	.....	.....
822	.....	.....	.....
823	.....	.....	.....
824	.....	.....	.....
825	.....	.....	.....
826	.....	308	48
827	.....	62	20
828	.....	.....	.....
829	.....	.....	.....
830	.....	.....	.....
831	.....	.....	.....
832	.....	370	68
833	.....	111	46

## a) VALEUR D'ACQUISITION

Au terme de l'exercice précédent .....

Mutations de l'exercice :

. Acquisitions, y compris la production immobilisée. ....

. Cessions et désaffectations .....

. Transferts d'une rubrique à une autre. ....

Au terme de l'exercice .....

## b) PLUS-VALUES

Au terme de l'exercice précédent .....

Mutations de l'exercice :

. Actées .....

. Acquis de tiers .....

. Annulées. ....

. Transférées d'une rubrique à une autre. ....

Au terme de l'exercice .....

## c) AMORTISS. ET REDUCTIONS DE VALEUR

Au terme de l'exercice précédent .....

Mutations de l'exercice :

. Actés .....

. Repris car excédentaires .....

. Acquis de tiers .....

. Annulés à la suite de cessions et désaffectations. ....

. Transférés d'une rubrique à une autre .....

Au terme de l'exercice .....

## d) VALEUR COMPT. NETTE AU TERME DE L'EX. (a)+(b)-(c)

Codes	4. Location-financement et droits similaires (rubrique 25)	5. Autres immobilisations corporelles (rubrique 26)	6. Immobilisations en cours et acomptes (rubrique 27)
815	73	35	.....
816	23	.....	.....
817	.....	.....	.....
818	.....	.....	.....
819	96	35	.....
820	.....	.....	.....
821	.....	.....	.....
822	.....	.....	.....
823	.....	.....	.....
824	.....	.....	.....
825	.....	.....	.....
826	73	6	.....
827	1	7	.....
828	.....	.....	.....
829	.....	.....	.....
830	.....	.....	.....
831	.....	.....	.....
832	74	13	.....
833	22	22	.....
250	.....	.....	.....
251	22	.....	.....
252	.....	.....	.....

Dont : . Terrains et constructions .....

. Installations, machines et outillage .....

. Mobilier et matériel roulant .....

IV. ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (rubrique 28 de l'actif)

	Codes	1. Entreprises liées	2. Entreprises avec un lien de participation		3. Autres entreprises
<b>1. Participations, actions et parts</b>					
<b>a) VALEUR D'ACQUISITION</b>					
Au terme de l'exercice précédent	835	22.057			
Mutations de l'exercice :					
Acquisitions	836	1.010			
Cessions et retraits	837	( 669 )			
Transferts d'une rubrique à une autre	838				
Au terme de l'exercice	839	22 398			
<b>b) PLUS-VALUES</b>					
Au terme de l'exercice précédent	840	3.767			
Mutations de l'exercice :					
Actées	841				
Acquises de tiers	842				
Annulées	843				
Transférées d'une rubrique à une autre	844				
Au terme de l'exercice	845	3 767			
<b>c) REDUCTIONS DE VALEUR</b>					
Au terme de l'exercice précédent	846	818			
Mutations de l'exercice :					
Actées	847				
Reprises car excédentaires	848				
Acquises de tiers	849				
Annulées à la suite de cessions et retraits	850	( 669 )			
Transférées d'une rubrique à une autre	851				
Au terme de l'exercice	852	149			
<b>d) MONTANTS NON APPELES</b>					
Au terme de l'exercice précédent	853				
Mutations de l'exercice	854				
Au terme de l'exercice	855				
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a) + (b) - (c) - (d)</b>	856	<b>26 016</b>			
<b>2. Créances</b>					
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE PRECEDENT</b>	857	<b>5.496</b>			
Mutations de l'exercice :					
Additions	858	200			
Remboursements	859	( 617 )			
Réductions de valeur actées	860				
Réductions de valeur reprises	861				
Différences de change	862				
Autres	863	( 3.119 )			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	864	<b>1 960</b>			
<b>REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b>	865				

## V. A. PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10 % au moins du capital souscrit.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge. mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%			( + ) ou ( - ) (en milliers de devises)	
SA ZETES SA Rue de Strasbourg 3 1140 Evere, BELGIQUE BE 0408.425.626	64 867	100,00		31/12/2004	EUR	1 571	(1 022)
SA ZETES FRANCE SA Batiment Aristote-Parc des Algorithmes 91190 Saint Aubin, FRANCE	11 803	99,96	0,01	31/12/2004	EUR	344	33
SA ZETES TECHNOLOGIES SA Rue de Strasbourg 3 1130 Bruxelles, BELGIQUE BE 0447.856.423	1 249	49,96	0,04	31/12/2004	EUR	70	(5)
SA ZTS LDA Alameda Antonio Sergio 7 2795023 Linda-A-Velha, PORTUGAL	2	100,00		31/12/2004	EUR	995	9
SA ZETES FASTRACE SA Rue de Strasbourg 3 1130 Bruxelles, BELGIQUE BE 0464.924.859	2 124	34,03	41,90	31/12/2004	EUR	287	6
SA IND Mobile Datensysteme GmbH Langenhornr Chaussée 42 22335 Hambourg, ALLEMAGNE		100,00		31/12/2004		2 674	264

## V. A. PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 284 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10 % au moins du capital souscrit.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%			(+ ) ou (-) (en milliers de devises)	
SA <b>EURODATA CONNECT gmbh</b> Thomasstr. 10-12 61352 Bad urg, ALLEMAGNE	4	100,00		31/12/2004	EUR	(208)	(18)
SA <b>CARDS ENCODING COMPANY NV</b> Villalaan 13 1601 Ruisbroek (Bt.), BELGIQUE BE 0425.826.040	2 200	100,00		31/12/2004	EUR	(5 248)	(5 964)
SA <b>EURODATA CONNECT UK LTD</b> UNIT 5 RUTHERFORD WAY-INDUSTRIAL ESTATE RH10 CRAWLEY SUSSEX, ROYAUME-UNI		100,00		31/12/2004	GBP	1 637	(142)

VI. PLACEMENTS DE TRESORERIE : AUTRES PLACEMENTS (rubrique 51/53 de l'actif)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Actions et parts</b> .....	51		
Valeur comptable augmentée du montant non appelé .....	8681	.....	.....
Montant non appelé .....	8682	..... (-)	.....
<b>Titres à revenu fixe</b> .....	52		
dont émis par des établissements de crédit .....	8684	.....	.....
<b>Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit</b> .....	53		
avec une durée résiduelle ou de préavis :			
d'un mois au plus .....	8686	.....	.....
de plus d'un mois à un an au plus .....	8687	.....	.....
de plus d'un an .....	8688	.....	.....
<b>Autres placements de trésorerie non repris ci-avant</b> .....	8689		

VII. COMPTES DE REGULARISATION

	Exercice
Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important. .....Charges à reporter.....	31.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

VIII. ETAT DU CAPITAL

	Codes	Montants	Nombre d'actions
<b>A. CAPITAL SOCIAL</b>			
<b>1. Capital souscrit</b> (rubrique 100 du passif)			
- Au terme de l'exercice précédent .....	8700	19.254	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
- Modifications au cours de l'exercice :			
.....			
.....			
.....			
.....			
- Au terme de l'exercice .....	8701	19.254	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
<b>2. Représentation du capital</b>			
<b>2.1. Catégories d'actions</b>			
.....Actions sans désignation de valeur nominale.....		19.254	308.477
.....			
.....			
.....			
<b>2.2. Actions nominatives ou au porteur</b>			
Nominatives .....	8702	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	308.477
Au porteur .....	8703	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	.....

## VIII. ETAT DU CAPITAL (suite)

## B. CAPITAL NON LIBERE

Actionnaires redevables de libération

.....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....

(suite éventuellement page )

TOTAL .....

## C. ACTIONS PROPRES détenues par

- la société elle-même .....

- ses filiales .....

## D. ENGAGEMENTS D'EMISSION D'ACTIONS

1. Suite à l'exercice de droits de CONVERSION

. Montant des emprunts convertibles en cours ..... 8740

. Montant du capital à souscrire ..... 8741

. Nombre maximum correspondant d'actions à émettre. .... 8742

2. Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION

. Nombre de droits de souscription en circulation ..... 8745

. Montant du capital à souscrire ..... 8746

. Nombre maximum correspondant d'actions à émettre. .... 8747

## E. CAPITAL AUTORISE NON SOUSCRIT .....

## F. PARTS NON REPRESENTATIVES DU CAPITAL .....

Dont : - détenues par la société elle-même .....

- détenues par les filiales .....

Codes	1. Montant non appelé (rubrique 101)	2. Montant appelé non versé
871		
	1. Montant du capital délégué	2. Nombre correspondant d'actions
872		
873		
8740		
8741		
8742		
8745		7
8746	14.000	
8747		118.320
8751		
	1. Nombre de parts	2. Nombre de voix qui y sont attachées
876		
877		
878		

G. STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE A LA DATE DE CLOTURE DE SES COMPTES, telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise : voir page

## IX. PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

Ventilation de la rubrique 163/5 du passif si celle-ci représente un montant important.

.....  
 .....  
 .....  
 .....

Exercice
.....
.....
.....
.....

## X. ETAT DES DETTES

## A. VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE

## Dettes financières .....

1. Emprunts subordonnés .....
2. Emprunts obligataires non subordonnés .....
3. Dettes de location-financement et assimilées .....
4. Etablissements de crédit .....
5. Autres emprunts .....

## Dettes commerciales .....

1. Fournisseurs .....
2. Effets à payer .....

## Acomptes reçus sur commandes .....

## Autres dettes .....

## TOTAL .....

Codes	DETTES		
	1. échéant dans l'année	2. ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	3. ayant plus de 5 ans à courir
	(rubrique 42)	(rubrique 17)	
880	819	16 184	
881		15 236	
882			
883	7	14	
884	812	934	
885			
886			
887			
888			
889			
890			
891	819	16 184	

## B. DETTES GARANTIES

(comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

## Dettes financières .....

1. Emprunts subordonnés .....
2. Emprunts obligataires non subordonnés .....
3. Dettes de location-financement et assimilées .....
4. Etablissements de crédit .....
5. Autres emprunts .....

## Dettes commerciales .....

1. Fournisseurs .....
2. Effets à payer .....

## Acomptes reçus sur commandes .....

## Dettes fiscales, salariales et sociales .....

1. Impôts .....
2. Rémunérations et charges sociales .....

## Autres dettes .....

## TOTAL .....

Codes	DETTES (OU PARTIE DES DETTES) GARANTIES PAR	
	1. les pouvoirs publics belges	2. des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise
892		
893		
894		
895		
896		
897		
898		
899		
900		
901		
902		
903	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	
904		
905		
906		

## C. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

## 1. Impôts (rubrique 450/3 du passif)

- a) Dettes fiscales échues .....
- b) Dettes fiscales non échues .....
- c) Dettes fiscales estimées .....

## 2. Rémunérations et charges sociales (rubrique 454/9 du passif)

- a) Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale .....
- b) Autres dettes salariales et sociales .....

Codes	Exercice
9072	
9073	67
450	
9076	63
9077	213

## XI. COMPTES DE REGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important.

.....Charges à imputer.....	.....
.....Produits à reporter.....	.....
.....	.....
.....	.....

Exercice

57

85

## XII. RESULTATS D'EXPLOITATION

- A. **CHIFFRE D'AFFAIRES NET** (rubrique 70) : ventilation par catégorie d'activité et marché géographique à communiquer en annexe au document normalisé, dans la mesure où, du point de vue de l'organisation de la vente des produits et de la prestation des services relevant des activités ordinaires de l'entreprise, ces catégories et marchés diffèrent entre eux de façon considérable.

## B. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION (rubrique 74)

Dont : Subsidés d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics .....

Codes	Exercice	Exercice précédent
740	.....	.....
9086	.....23.....	.....7.....
9087	.....18,0.....	.....1,1.....
9088	.....28.848.....	.....4.437.....
620	.....1.092.....	.....188.....
621	.....293.....	.....70.....
622	.....35.....	.....17.....
623	.....34.....	.....12.....
624	.....	.....
635	.....	.....
9110	.....	.....
9111	.....	.....
9112	.....	.....
9113	.....	.....
9115	.....	.....
9116	.....	.....
640	.....	.....
641/8	.....13.....	.....
9096	.....	.....
9097	.....	.....
9098	.....	.....
617	.....	.....

## C1. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL

- a) Nombre total à la date de clôture .....
- b) Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein .....
- c) Nombre effectif d'heures prestées .....

## C2. FRAIS DE PERSONNEL (rubrique 62)

- a) Rémunérations et avantages sociaux directs .....
- b) Cotisations patronales d'assurances sociales .....
- c) Primes patronales pour assurances extralégales .....
- d) Autres frais de personnel .....
- e) Pensions .....

## C3. PROVISIONS POUR PENSIONS (comprises dans la rubrique 635/7)

Dotations ( + ); utilisations et reprises ( - ) .....

## D. REDUCTIONS DE VALEUR (rubrique 631/4)

1. Sur stocks et commandes en cours
- ..... actées .....
- ..... reprises .....
2. Sur créances commerciales
- ..... actées .....
- ..... reprises .....

## E. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (rubrique 635/7)

Constitutions .....

Utilisations et reprises .....

## F. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION (rubrique 640/8)

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation .....

Autres .....

## G. PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

1. Nombre total à la date de clôture .....
2. Nombre moyen calculé en équivalents temps plein .....
- ..... Nombre effectif d'heures prestées .....
- ..... Frais pour l'entreprise .....



XV. IMPOTS SUR LE RESULTAT (suite)

B. PRINCIPALES SOURCES DES DISPARITES ENTRE LE BENEFICE, AVANT IMPOTS, exprimé dans les comptes ,ET LE BENEFICE TAXABLE ESTIME, avec mention particulière de celles découlant de décalages dans le temps entre le bénéfice comptable et le bénéfice fiscal (si le résultat de l'exercice en est influencé de manière sensible au niveau des impôts)

	Exercice
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

C. INCIDENCE DES RESULTATS EXCEPTIONNELS SUR LE MONTANT DES IMPOTS SUR LE RESULTAT DE L'EXERCICE

D. SOURCES DE LATENCES FISCALES (dans la mesure où ces indications sont importantes pour l'appréciation de la situation financière de l'entreprise)

1. Latences actives .....
  - Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs .....
  - .....
  - .....
2. Latences passives .....
  - .....
  - .....
  - .....

Codes	Exercice
9141	.....
9142	.....
9144	.....
	.....
	.....

XVI. TAXES SUR LA VALEUR AJOUTEE ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS

- A. Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte :
1. à l'entreprise (déductibles) .....
  2. par l'entreprise .....
- B. Montants retenus à charge de tiers, au titre de :
1. précompte professionnel .....
  2. précompte mobilier .....

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	306	200
9146	199	234
9147	272	80
9148	.....	.....

XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Garanties personnelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers .....

Dont :

- Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise .....
- Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise .....
- Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise .....

Codes	Exercice
9149	.....
9150	.....
9151	.....
9153	.....

**XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (suite)**

Le cas échéant, description succincte du régime complémentaire de pension de retraite ou de survie instauré au profit du personnel ou des dirigeants et des mesures prises pour en couvrir la charge

Pensions dont le service incombe à l'entreprise elle-même :

- . montant estimé des engagements résultant pour l'entreprise de prestations déjà effectuées . . . . .
- . bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	.....

**XVIII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION :** voir page C 20.

**XIX. RELATIONS FINANCIERES AVEC**

- A. LES ADMINISTRATEURS ET GERANTS
- B. LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTROLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ETRE LIEES A CELLE-CI
- C. LES AUTRES ENTREPRISES CONTROLEES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR PERSONNES CITEES SOUS B

- 1. Créances sur les personnes précitées . . . . .
- 2. Garanties constituées en leur faveur . . . . .
- 3. Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur . . . . .

Conditions principales relatives aux postes 9500, 9501 et 9502.

Codes	Exercice
9500	.....74.....
9501	.....
9502	.....

- 4. Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable :

- aux administrateurs et gérants . . . . .
- aux anciens administrateurs et anciens gérants . . . . .

Codes	Exercice
9503	.....
9504	.....

**XX. INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES NON EVALUES A LA JUSTE VALEUR**

Le cas échéant, estimation de la juste valeur de chaque catégorie d'instruments financiers dérivés non évalués à la juste valeur dans les comptes, avec indications sur la nature et le volume des instruments

.....

.....

.....

.....

Montants
.....
.....
.....
.....

XVIII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	1. ENTREPRISES LIEES		2. ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION	
		Exercice	Exercice précédent	Exercice	Exercice précédent
1. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	925	27 976	30 503		
Participations . . . . .	926	26 016	25 007		
Créances : subordonnées . . . . .	927	1 600	1 400		
autres . . . . .	928	360	4 096		
2. CREANCES . . . . .	929	7 369	2 848		
A plus d'un an . . . . .	930				
A un an au plus . . . . .	931	7 369	2 848		
3. PLACEMENTS DE TRESORERIE . . . . .	932				
Actions . . . . .	933				
Créances . . . . .	934				
4. DETTES . . . . .	935	1 748	1 265		
A plus d'un an . . . . .	936				
A un an au plus . . . . .	937	1 748	1 265		

	Codes	ENTREPRISES LIEES	
		Exercice	Exercice précédent
5. - GARANTIES PERSONNELLES ET REELLES constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées . . . . .	9381		7 329
- GARANTIES PERSONNELLES ET REELLES constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise . . . . .	9391		
6. AUTRES ENGAGEMENTS FINANCIERS SIGNIFICATIFS . . . . .	9401		
7. RESULTATS FINANCIERS			
Produits des immobilisations financières . . . . .	9421	227	203
Produits des actifs circulants . . . . .	9431		
Autres produits financiers . . . . .	9441		
Charges des dettes . . . . .	9461	44	12
Autres charges financières . . . . .	9471		
8. CESSIONS D'ACTIFS IMMOBILISES			
Plus-values réalisées . . . . .	9481		
Moins-values réalisées . . . . .	9491		

**DECLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDES****A. Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés**

L'entreprise

- . établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion : OUI / ~~NON~~ <sup>1</sup>
- . n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s) :

a. L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés: OUI / NON <sup>1</sup>

b. L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation : OUI / NON <sup>1</sup>

Si oui :

- . Justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 113, paragraphes 2 et 3 du Code des sociétés :

- . Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'entreprise mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée :

**B. Informations à compléter par l'entreprise si elle est filiale ou filiale commune**

- . Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des)entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation <sup>2</sup> :

- . Si l'(les)entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus <sup>2</sup> :

<sup>1</sup> Biffer ce qui ne convient pas.

<sup>2</sup> Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

## 4. BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise :

...218.00.....

## I. ETAT DES PERSONNES OCCUPEES

## A. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL

## 1. Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent

Nombre moyen de travailleurs . . . .  
 Nombre effectif d'heures prestées. .  
 Frais de personnel . . . . .  
 Montant des avantages accordés  
 en sus du salaire. . . . .

Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	4. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
100	13,9	8,7	18,0 (ETP)	1,1 (ETP)
101	22 224	6 624	28 848 (T)	4 437 (T)
102	960	494	1 454 (T)	287 (T)
103	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	(T)	(T)

## 2. A la date de clôture de l'exercice

a. Nombre de travailleurs inscrits au registre  
 du personnel . . . . .  
 b. Par type de contrat de travail  
 Contrat à durée indéterminée . . . . .  
 Contrat à durée déterminée . . . . .  
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini . . . . .  
 Contrat de remplacement . . . . .  
 c. Par sexe  
 Hommes . . . . .  
 Femmes . . . . .  
 d. Par catégorie professionnelle  
 Personnel de direction . . . . .  
 Employés . . . . .  
 Ouvriers . . . . .  
 Autres . . . . .

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
105	14	9	17,8
110	13	9	16,8
111	1		1,0
112			
113			
120	12	8	15,0
121	2	1	2,8
130			
134	14	9	17,8
132			
133			

## B. PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

## Au cours de l'exercice

Nombre moyen de personnes occupées . . . . .  
 Nombre effectif d'heures prestées. . . . .  
 Frais pour l'entreprise

Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
150		
151		
152		

## II. TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

## A. ENTREES

- a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice .....
- b. Par type de contrat de travail
- Contrat à durée indéterminée .....
- Contrat à durée déterminée .....
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....
- Contrat de remplacement .....
- c. Par sexe et niveau d'études
- Hommes : primaire .....
- secondaire .....
- supérieur non universitaire .....
- universitaire .....
- Femmes : primaire .....
- secondaire .....
- supérieur non universitaire .....
- universitaire .....

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	17	5	20,3
210	16	5	19,3
211	1		1,0
212			
213			
220			
221	5		5,0
222	8		8,0
223	1	4	3,5
230			
231	1		1,0
232	1		1,0
233	1	1	1,8

## B. SORTIES

- a. Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice .....
- b. Par type de contrat de travail
- Contrat à durée indéterminée .....
- Contrat à durée déterminée .....
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....
- Contrat de remplacement .....
- c. Par sexe et niveau d'études
- Hommes : primaire .....
- secondaire .....
- supérieur non universitaire .....
- universitaire .....
- Femmes : primaire .....
- secondaire .....
- supérieur non universitaire .....
- universitaire .....
- d. Par motif de fin de contrat
- Pension .....
- Prépension .....
- Licenciement .....
- Autre motif .....
- Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants .....

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	3		3,0
310	3		3,0
311			
312			
313			
320			
321	1		1,0
322	1		1,0
323			
330			
331	1		1,0
332			
333			
340			
341			
342	1		1,0
343	2		2,0
350			

### III. ETAT CONCERNANT L'USAGE, AU COURS DE L'EXERCICE, DES MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI

#### MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI

##### 1. Mesures comportant un avantage financier\*

- 1.1. Plan avantage à l'embauche (pour la promotion du recrutement de demandeurs d'emploi appartenant à des groupes à risque) . . . . .
- 1.2. Prépension conventionnelle à mi-temps . . . . .
- 1.3. Interruption complète de carrière professionnelle . . . . .
- 1.4. Réduction des prestations de travail (interruption de carrière à temps partiel). . . . .
- 1.5. Maribel social . . . . .
- 1.6. Réduction structurelle des cotisations de sécurité sociale . . . . .
- 1.7. Programmes de transition professionnelle . . . . .
- 1.8. Emplois services. . . . .
- 1.9. Convention emploi - formation . . . . .
- 1.10. Contrat d'apprentissage . . . . .
- 1.11. Convention de premier emploi . . . . .

Codes	Nombre de travailleurs concernés		3. Montant de l'avantage financier
	1. Nombre	2. Equivalents temps plein	
414	.....	.....	.....
411	.....	.....	.....
412	.....	.....	.....
413	.....	.....	.....
415	.....	.....	.....
416	20	17,4	29
417	.....	.....	.....
418	.....	.....	.....
503	.....	.....	.....
504	.....	.....	.....
419	.....	.....	.....
<b>2. Autres mesures</b>			
502	.....	.....	.....
505	.....	.....	.....
506	.....	.....	.....
507	.....	.....	.....

Nombre de travailleurs concernés par une ou plusieurs mesures en faveur de l'emploi :

- total pour l'exercice . . . . .	550	20	17,4
- total pour l'exercice précédent . . . . .	560	3	0,9

### IV. RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Total des initiatives en matière de formation des travailleurs à charge de l'employeur

1. Nombre de travailleurs concernés . . . . .
2. Nombre d'heures de formation suivies . . . . .
3. Coût pour l'entreprise . . . . .

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	.....	5811	.....
5802	.....	5812	.....
5803	.....	5813	.....

### V. RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIVITES DE FORMATION, D'ACCOMPAGNEMENT OU DE TUTORAT DISPENSEES EN VERTU DE LA LOI DU 5 SEPTEMBRE 2001 VISANT A AMELIORER LE TAUX D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS

Activités de formation, d'accompagnement ou de tutorat

1. Nombre de travailleurs qui ont exercé ces activités . . . . .
2. Nombre d'heures consacrées à ces activités . . . . .
3. Nombre de travailleurs qui ont bénéficié de ces activités . . . . .

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5804	.....	5814	.....
5805	.....	5815	.....
5806	.....	5816	.....

\* Avantage financier pour l'employeur concernant le titulaire ou son remplaçant.

## Règles d'évaluation

-----

Les participations sont évaluées à leur valeur d'acquisition.  
Des réductions de valeur sont toutefois actées afin de ramener la valeur bilantaire des participations détenues au montant des fonds propres de la société concernée augmenté du goodwill estimé, tenant compte de la valeur de rendement et des possibilités de synergies.

En ce qui concerne les amortissements relatifs aux acquisitions de l'année, ceux-ci sont calculés pro rata temporis.

## RESUME DES REGLES D'EVALUATION

### I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants

Ces dérogations se justifient comme suit :

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise :

Les règles d'évaluation [ ont ] [ n'ont pas ] été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent ; dans l'affirmative, la modification concerne :

et influence [ positivement ] [ négativement ] le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de ..... EUR.

Le compte de résultats [ est ] [ n'a pas ] été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur ; dans l'affirmative, ces résultats concernent :

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant :

[ Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants ] [ Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants ] :

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire :

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise :

### II. Règles particulières

#### Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :

.....Frais d'augmentation de capital : Amortissements en 5 ans linéaire.....

**Frais de restructuration :**

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration [ ont ] [ n'ont pas ] été portés à l'actif ; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit : .....

**Immobilisations incorporelles :**

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend ..... EUR de frais de recherche et de développement. La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [ est ] [ n'est pas ] supérieure à 5 ans ; dans l'affirmative, cette durée se justifie comme suit : .....

**Immobilisations corporelles :**

Des immobilisations corporelles [ ont ] [ n'ont pas ] été réévaluées durant l'exercice ; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit : .....

**Amortissements actés pendant l'exercice :**

Actifs	Méthode L (linéaire) D (dégressive) A (autres)	Base NR (non réévaluée) R (réévaluée)	Taux en %	
			Principal Min - Max	Frais accessoires Min - Max
1. Frais d'établissement .....	L	NR	20,00 - 20,00	20,00 - 20,00
2. Immobilisations incorporelles .....				
3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux * .....				
4. Installations, machines et outillage * .....	L	NR	25,00 - 33,00	25,00 - 33,00
5. Matériel roulant * .....				
6. Matériel de bureau et mobilier * .....	L	NR	25,00 - 33,00	25,00 - 33,00
7. Autres immobilisations corporelles .....				

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :  
- montant pour l'exercice : ..... EUR.  
- montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 : ..... EUR.

\* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, le cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

**Immobilisations financières :**

Des participations [ ont ] [ n'ont pas ] été réévaluées durant l'exercice ; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit : .....

.....

.....

**Stocks :**

Les stocks sont évalués à leur **valeur d'acquisition** calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la **valeur de marché** si elle est inférieure :

1. Approvisionnements : .....

.....

2. En-cours de fabrication - produits finis : .....

.....

3. Marchandises : .....

...Évaluées au P.M.P. ....

4. Immeubles destinés à la vente : .....

.....

.....

**Fabrications :**

- Le coût de revient des fabrications [ inclut ] [ n'inclut pas ] les frais indirects de production.
- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [ inclut ] [ n'inclut pas ] des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ..... % leur valeur comptable. (Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

**Commandes en cours d'exécution :**

Les commandes en cours sont évaluées [ au coût de revient ] [ au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux ].

**Dettes :**

Le passif [ comporte des ] [ ne comporte pas de ] dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative ces dettes [ font ] [ ne font pas ] l'objet d'un escompte porté à l'actif.

**Devises :**

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en *EUR* sur les bases suivantes : .....

...Cours de clôture.....

.....

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels : .....

...Prise en P&L.....

.....

**Conventions de location-financement :**

Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (article 102, §1 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à : ..... *EUR*.